

Espoir pour un Enfant



ESPOIR POUR UN ENFANT

Sa Présentation

Des valeurs humaines au service
d'une cause juste

Site : www.espoir-enfant.org

Courriel : espoirpourunenfant@gmail.com

Espoir pour un enfant

Association loi 1901 à but non lucratif, reconnue d'intérêt général, créée en Octobre 1995
dont le siège social se situe à PIERRE-BENITE

Habilitéée par la Paccom

Site : www.espoir-enfant.org – Courriel : espoirpourunenfant@gmail.com

Adresse Postale : Bureau de siège social : 101 rue de la maçonnière, Domaine des cèdres 46, 69390
VERNAISON France

Historique **Espoir pour un enfant**

Joëlle Meyrieux part en 1995 pour le Vietnam. Lors de son voyage, la misère, la maladie et la détresse des enfants la bouleversent. C'est de cette prise de conscience qu'est née l'association Espoir pour un Enfant la même année. Reconnue d'intérêt général, habilitée par la Paccom Vietnamienne, conventions avec les autorités et de nombreuses associations gouvernementales de plusieurs provinces vietnamiennes.

Elle dispose de nombreuses antennes en France

Espoir pour un enfant œuvre dans différentes zones géographiques et les enjeux en sont tout autant différents et spécifiques à chacune. En France, il s'agit de lutter contre différents sentiments créés par le malaise social de pauvreté (distribution de produits de 1^{ère} nécessité, aide administrative et sociale)

Au Vietnam, l'association œuvre depuis 24 ans pour l'éducation des enfants, le financement des aides médicales, interventions chirurgicales, soins, construction d'un grand dispensaire à Soc trang avec chambres d'hospitalisation, pharmacie, salle d'accouchement, construction de maisons, rénovation de centres d'enfants orphelins ou abandonnés, locations, achat magasins ambulants, différents appareils pour les enfants sourds, salles d'ordinateurs pour enfants handicapés, barques, produits de 1^{ère} nécessité, (aide à l'adoption directe pendant de très nombreuses années, fermée à ce jour) etc. De plus, l'illettrisme ou encore la malnutrition, la maladie, le handicap dus à la guerre ou aux catastrophes climatiques sont tout autant d'enjeux pour lesquels un travail de fond sur le long terme est nécessaire.

Mot de la Présidente



Les droits de l'enfant sont le droit à l'amour, le droit à la vie, le droit à la dignité.

Au Vietnam, ESPOIR POUR UN ENFANT s'est imposé dans sa spécificité de donner une chance aux enfants les plus pauvres qui ne pourraient avoir autrement accès à la scolarisation, l'éducation et sur de nombreux projets dont nous intervenons.

Une convention a été signée avec l'organisation Vietnamienne Gouvernementale au développement à l'étude (qui intervient sur tout le territoire Vietnamien, les hautes Autorités Vietnamiennes et Espoir pour un Enfant). Nous intervenons sur Hochiminh et tous ses districts, villages pour donner une chance aux enfants les plus pauvres à poursuivre des études et édifier des écoles.

Nos Equipes Vietnamiennes et Françaises agissent et développent des actions et missions

importantes.

La misère dans les villages, montagnes, dans ce pays est si importante que beaucoup d'enfants ne sont pas déclarés à la naissance ; ils sont donc légalement inexistantes. Alors, comment évaluer la misère dans ce pays ? Les images crues de ces enfants parfois insoutenables de souffrances humaines. Certains diront que la famine, les maladies liées à la malnutrition ne sont pas un phénomène nouveau. C'est vrai, mais cela ne change rien à l'immense responsabilité qui nous incombe face à ces tragédies. Il serait moralement impensable de rester les bras croisés, de ne pas réagir face à tant de misère, de détresse humaine.

ESPOIR POUR UN ENFANT intervient également en France et dans le monde, Commission : Combat d'amour etc

Activité des dirigeants sur la gestion de l'association :

L'activité des dirigeants est à titre bénévole.

Aucun membre dirigeant ou autres en France ou à l'étranger ne perçoit de salaire ou de rémunération pour son travail.

Les frais des dirigeants : Internet, téléphone, toutes sortes de déplacements, hébergement ou même repas lors d'une mission en France ou au Vietnam ne sont pas remboursés.

Les repas lors d'une manifestation, d'une assemblée générale ou autres réunions ne sont également pas pris en charge par l'association.

Les dirigeants mènent une réflexion sur la gestion des missions, de collecte de fonds, la communication et plus généralement les grandes orientations de l'association qui les amènent avec l'équipe de projets et groupe d'actions à réaliser des projets humanitaires.

Gestion et vie quotidienne de l'association

Outre les formalités administratives que les dirigeants doivent accomplir chaque jour, l'association doit également assurer une bonne gestion au quotidien. Frais de fonctionnement justifiés par des factures. Pour chaque don reçu, il faut noter qui a donné, quand, combien, pour quel projet ?

Enregistrer chaque chèque à encaisser sur les feuilles de caisse de la banque. Pointer régulièrement chaque mois, le relevé bancaire des virements de dons ou des anomalies, des erreurs qui se traduisent en général par un mouvement débiteur sur le compte bancaire. Pour cette raison, les dirigeants suivent le compte bancaire, (les débits et crédits) de manière attentive.

Selon le nombre d'opérations et leur importance, la fréquence du contrôle est plus ou moins élevée. Il faut réactualiser régulièrement les nombreux fichiers confidentiels comportant les différentes informations selon les catégories de membres. Réactualiser le site, confection du journal annuel et impression, des plaquettes, des documents à envoyer et les récupérer complétés, les reçus cerfa à envoyer à ceux qui en font la demande, organiser la mission au Vietnam plusieurs mois à l'avance. Gérer les actions de tous les jours sans gestion financière de la Commission France et Combat d'amour au quotidien.

La gestion administrative de l'association est l'un des piliers essentiels au bon fonctionnement.

Gestion Administrative de l'association et Organisation d'un Évènement / :

Il convient également de se renseigner sur les formalités administratives à accomplir dans le cas où l'association organise des évènements tels qu'une braderie, un loto, un marché de Noël ou un concertmais également contacter les intervenants, des mécènes (en produits, en compétence ou financier), récupérer lots ou marchandises et les trier, acheter des produits selon le besoin de la manifestation, les transporter puis les stocker, distributions tracts, publicité etc et le planning des bénévoles qui interviennent le jour où les jours selon l'évènement sans relâche pour la préparation, la manifestation et le rangement etc .

Ce sont des mois de travail au quotidien pour chaque évènement. Les bénéfices des manifestations sont également au profit de nos actions.

La gestion au Vietnam :

Les fichiers du montant total du parrainage de chaque responsable d'enfants, les fichiers du montant total des bourses de différentes provinces avec des montants différents selon la pauvreté des enfants, fichiers du montant des différents projets à remettre à chaque responsable d'enfants et fichiers du montant prévisionnel sur les cas urgents sont envoyés au Vietnam avec les fonds.

C'est la coordinatrice de l'association qui s'occupe de la gestion au Vietnam, qui récupère les fonds, distribue aux différents responsables de projets, nous informe de l'élaboration des projets quotidiennement et récupère factures et reçus. Elle effectue également toutes les démarches administratives, complète les rapports d'activités auprès de la Paccom et diverses autorisations. Elle nous guide également au respect de la législation du pays.

Le déroulement de PROJET commission Vietnam :

1. Partir en mission, ses participants, son objectif et explication

- a. Maître d'ouvrage et comité de pilotage
- b. Équipe de projets et groupes d'actions
- c. Objectifs de la mission et l'élaboration des projets
- d. Rôle de l'accompagnant en mission
- e. Visites en dehors de la mission au Vietnam
- f. Contraintes à respecter

2. Typologie des projets

- a. Présentation du parrainage et gérer les difficultés
- b. Présentation de la bourse et gérer les difficultés
- c. Différents projets sociaux, voir « Appel à projets » sur le site

3. Communication

4. Catégories de membres

5. Budget

1. Partir en mission : ses participants, son objectif et explication :

a. Maitre d'ouvrage et comité de pilotage :	Présidente et Fondatrice : Joëlle Meyrieux <ul style="list-style-type: none">• Vice-Président et Coordinateur, nommé directeur par la Paccom Vietnamienne : Cédric Meyrieux• Coordinatrice de la Présidente, nommée responsable par la Paccom ; Hue Thi Giang• Coordinatrice : Nguyen Thi khai Nguyen• Coordinateur : Nguyen Van Them
---	--

b. Equipe de projets et groupes d'actions.	Tous les coordinateurs France et Vietnam et le bureau Nos Partenaires : Tous les Présidents et Vice-Présidents des associations gouvernementales d'encouragement d'aide à l'étude de différents projets d'aide Les autorités de la Province, du district, du village qui travaillent avec notre ONG La Paccom Les enseignants Les responsables de Centres Les accompagnants de mission Nos équipes locales <ul style="list-style-type: none">• Nos équipes interprètes
---	---

c. Objectifs de la mission et l'élaboration des projets : Rencontrer des familles en grande détresse dans différentes provinces et des centres d'enfants, Identifier les problèmes de l'enfant ou de la famille, les évaluer, approuver après vérification des informations, coordonner l'exécution des projets. Puis contrôler des projets en cours et leur réalisation (parrainage, bourse et projets familles, centres), le suivi des coordinateurs Espoir pour un Enfant qui possèdent les coordonnées de ces familles ou centres et de nos partenaires, pérenniser les projets des années antérieures si nécessaire.

d. Rôle de l'accompagnant de mission : adaptation du terrain, respect du règlement, être acteur, s'investir en France, trouver des fonds...

Au Vietnam, chaque membre est sous la responsabilité de la Présidente. Il ne peut en aucun cas prendre des initiatives personnelles qui risquent de mettre en danger l'ONG.

Règlement mission signé depuis des années : (Bas de la dernière page : date, mention « lu et approuvé » et signature de l'accompagnant s'imposent afin que sa décision soit réfléchie et consentante). De ce fait, le règlement mission est indépendant au règlement intérieur qui se justifie

aux modifications apportées régulièrement. C'est un travail en partenariat avec les Autorités, la police et les conventions... que l'association et ses accompagnants doivent se conformer et s'adapter obligatoirement. Ce sont donc des décisions de la vie courante et seul, le bureau a le pouvoir de les valider selon les statuts.

e. Visite en dehors de la mission annuelle : Aucune visite n'est autorisée en dehors des missions dans le cadre de l'association Les Autorités ne donnent pas d'autorisation hors mission.

f. Contraintes à respecter impérativement : Règlement mission, la législation du pays, la culture du pays, la Paccom, les conventions, la police...

2. Typologie des projets :

- Parrainages divers
- Bourses : PACCOM comme partenaire et interventions ponctuelles
- Familles HCM avance de parrainage, logement, projets sociaux, assistance aux enfants et personnes en détresse
- Bourses en partenariat avec l'association d'encouragement à l'étude de chaque province
- Projets sociaux en partenariat avec l'association gouvernementale encouragement à l'étude

a. Présentation du projet parrainage et gérer les difficultés :

Achat de produits de 1^{ère} nécessité, aide à la scolarisation, correspondance avec son ou ses parrains.

C'est une véritable chance pour l'enfant

Par mesure d'économie et afin de ne pas augmenter le montant du parrainage, nous demandons les adresses emails aux parrains afin de leur envoyer la correspondance de l'enfant par email. Il est possible d'écrire à son filleul par courriel : contactepevietnam1@yahoo.com (des traducteurs bénévoles traduiront le courrier et l'enverront aux responsables de l'enfant, merci d'ajouter le nom de l'enfant, votre nom, le nom de son responsable et le lieu où vit l'enfant)

Il faut prendre en compte que le montant global du parrainage est un montant brut : En effet, un parrainage démarré en cours d'année, le montant versé sera au prorata des mois restants, idem pour un parrainage arrêté en cours d'année, dans bien des cas en attendant de trouver un autre parrain l'association prend le relais, cela est un projet d'aide familles mais dont le montant est intégré au budget parrainage brut. Pour un enfant plus de 9 ans, l'enfant ne trouve pas de parrain car trop « âgé », c'est le fond de projet aide familles qui prend également le relais. Ce qui pénalise des projets qui prennent du retard ou ne se concrétisent pas.

Il est important de considérer ces montants comme bruts car pouvant d'une année sur l'autre être plus élevés avec moins d'enfants ou inversement en fonction des nouveaux cas, des abandons et des changements de statuts de ceux qui arrêtent et ceux qui basculent vers les études supérieures. De plus, un nombre considérable de parrains n'ont pas réactualisé le montant parrainage.

b. Présentation du projet bourse et gérer les difficultés :

Aide à la scolarisation d'un enfant

Les bourses ne sont pas classées dans une rubrique précise : Une remise se fait en octobre/novembre ou lors d'une rencontre auprès d'une famille , frais de fonctionnement déduit est remise à chaque enfant boursier, mais ensuite environ 15 à 20% de ses enfants en plus grande difficulté bénéficient d'une somme supplémentaire qui s'ajoute à la bourse selon ses besoins pour aider la famille sous forme de projets d'aide familles afin que l'enfant puisse poursuivre ses études dans de meilleures conditions qui correspond à environ entre 30 à 35% du montant.

Elles ne sont quasiment plus financées par des parrains mais par des manifestations ou actions au profit d'Espoir pour un enfant (exception de quelques enfants mais ces bourses peuvent prendre des aspects et montants divers selon le choix du parrain. Perte également, montant mensuel arrêté en cours d'année par des parrains

C. Projets

Les projets sont réalisés dans les villages ou bidonvilles des villes où vivent les enfants boursiers ou parrainés.

Chaque projet est une réponse concrète à un besoin spécifique exprimé par les familles et contribue au développement des communautés, en complétant et renforçant les activités de différentes formules.

Leur mise en œuvre est réalisée par les maîtres d'ouvrage, le comité de pilotage' équipe de projets, qui apportent l'expertise et la connaissance des réalités de terrain, garantissant la pertinence, la viabilité du projet.

Les projets sont aussi participatifs.

Les bénéficiaires, les autorités locales et les maîtres d'œuvre participent à leur réalisation, de la conception à l'évaluation finale.

Différents projets qu'Espoir pour un enfant propose

1^{er} projet : Rembourser une dette

Pour ces familles très pauvres en grande détresse, il est impossible d'épargner en prévision des problèmes de santé à venir ou des inévitables travaux de la maison ou se loger à nouveau si leur maison en paille est détruite par les inondations.

Elles n'ont pas de travail fixe, elles travaillent la plupart du temps au jour le jour.

Ces familles sont vulnérables, nombre de ménages sont exclus d'un système financier qui exige de nombreuses garanties dont elles ne disposent pas.

Par désespoir, elles se tournent alors vers une forme de crédit informel, un système de financement parallèle qui fait appel à des prêteurs privés qui pratiquent des taux très élevés jusqu'à 10% par mois. Elles ne pourront jamais rembourser le crédit mais elles financeront à vie juste les intérêts.

C'est le but du prêteur, il est remboursé maintes fois juste avec les intérêts. Ces familles se trouvent dans une impasse quand elles ne peuvent plus rembourser les intérêts...

Elles fuient en abandonnant souvent leurs enfants sur place en demandant à un voisin ou un membre de la famille de leur donner à manger et les visiter de temps en temps

Elles cherchent du travail dans une autre ville dans l'espoir de gagner plus et récupérer leurs enfants ; mais, elles ne se sortiront jamais de cette impasse....

2^{ème} projet : Assurance

Le Vietnam a fait le choix de financer le système santé pour les plus démunis très limité dans les soins, de plus de nombreuses familles extrêmement pauvres ne sont pas déclarées, s'ajoutent celles venant des campagnes habitant à Hochiminh sans livret de famille n'ont pas le droit à ce système de santé. En cas de maladie d'un des membres de la famille, c'est la descente aux enfers.... Une assurance privée santé est indispensable

3^{ème} projet : magasin ambulant – formation

De nombreuses familles n'ont pas de travail, pas de logement, se retrouvent dans la rue avec des enfants

Leur offrir un magasin ambulant leur permet d'avoir un travail tout en gardant leurs enfants...C'est le moyen de devenir autonome par la suite....

D'autres préfèrent une formation qui leur donne les moyens de travailler

4^{ème} projet : intervention chirurgicale d'urgence, la vie est en danger

Les familles pauvres ne peuvent financer le coût d'une intervention chirurgicale, le salaire de toute une vie ne suffirait pas.

Un membre d'une famille pauvre nécessitant une intervention ne peut pas accéder à l'hôpital.

Sa vie est en danger et les suites sont souvent tragiques

5^{ème} projet : Cas d'urgence

Pour le cas de familles qui rencontrent un drame et qu'il faut aider en urgence.

6^{ème} projet : boite de lait en poudre pour bébé

Un choc : votre mode de vie ne va pas changer si vous financez des boites de lait pour bébés. Au contraire, votre vie va changer en sauvant des petits bébés.

La vie de ces bébés dépend de vous. Trop de mamans n'ont pas de lait maternel car elles sont malnutries et n'ont pas les moyens d'acheter du lait de substitution.

Leur bébé meure ou ont des malformations graves. L'horreur que vivent ces mères est indigne

7^{ème} projet : rénover une maison

Rénover une maison faite de paille et de feuilles de palmiers qui s'effondre à la campagne car n'a pas résisté aux grosses inondations. Les familles ne peuvent plus dormir, vivent dans l'eau et la boue et souvent ne peuvent plus se rendre à leur travail.... C'est un drame ! il leur faut un toit et la rénovation de leur mur en plus solide.

8^{ème} projet : location

Location pour une famille qui se trouve dans la rue et expulsée jusqu'à 10 à 15 fois dans la nuit. Un loyer oscille entre 50€, 60€, 70€/mois pour un toit en tôle sans toilette, sans eau, sans lit dans un bidonville éloigné du centre à hochiminh ou aux alentours..

Dans la campagne, c'est un peu moins cher, ce sont des maisons de paille et de tôle. ... Mais, vous offrez à ces familles, un abri, elles sont protégées des inondations, du soleil souvent très fort, des dangers de la rue.

9^{ème} projet : aider une grand-mère ou arrière-grand-mère à élever son petit fils ou arrière petit fils

Offrir un salaire à une grand-mère ou arrière-grand-mère qui doivent élever leur petit fils ou arrière-petite-fille car les parents sont morts ou incapables de s'en occuper. A plus de 80ans, ces personnes âgées sont usées par la vie dure pendant tant d'années sans relâche. Elles sont souvent malades et ne peuvent plus travailler. Une aide financière est indispensable pour qu'ils puissent vivre

10^{ème} projet : financer des appareillages pour des enfants handicapés

De nombreuses familles ont des enfants handicapés mais n'ont pas les moyens financiers de leur offrir un appareil auditif, un fauteuil roulant, des appareillages, des lunettes spéciales etccccc

Projet : scolarité,
différentes formules à
proposer

SCOLARISATION

PLUSIEURS FORMULES SONT PROPOSEES

CONTRAT PARRAINAGE individuel

PARRAINER UN ENFANT COMMENT SORTIR UN ENFANT DES GRIFFES DE LA MISERE

Il faut obligatoirement être membre et renouveler chaque année sa cotisation

Le parrainage s'inscrit dans la durée. Contribution mensuelle :

Les parrains français assurent par leur contribution 20€/mois

La scolarisation - la cantine - les soins de l'enfant...dans le besoin Le contrat parrainage est modifiable et validé uniquement par le bureau.

Le parrainage est un engagement, au bout de la 2ème échéance de retard, c'est une créance sans préavis, donc perte des droits du membre, au bout de la 3ème échéance, le membre est démissionnaire de ce fait.

Le parrainage d'un enfant, c'est un merveilleux moyen de permettre à un enfant en détresse d'être protégé mais également grandir dans de meilleures conditions de vie, aller à l'école et tisser des liens avec lui grâce à la correspondance.

L'éducation, c'est l'un des moyens les plus efficaces pour lutter contre la pauvreté. Les contributions sont transmises aux Equipes Locales Espoir Pour Un Enfant qui se chargent du suivi et participent à l'envoi des nouvelles des enfants.



Il s'agit plus qu'un engagement à envoyer régulièrement une somme d'argent qui permet à un enfant de grandir, de se scolariser, de se former et de devenir un adulte.

L'esprit préside à un parrainage qui revête également une grande importance : laisser l'enfant dans sa culture d'origine, pourvoir à sa nourriture, sa santé, sa formation. Les courriers parrainage sont rédigés, traduits à la demande. Les échangent de courriers (traducteurs bénévoles : France – Vietnam) créent des liens d'amitiés profonds. L'enfant doit écrire à ses parrains 2 courriers par an (un dessin pour les plus petits), pour certains enfants qui habitent à Hochiminh écrivent jusqu'à 3 courriers.

Le Parrainage COLLECTIF :

Il n'est pas obligatoire d'être adhérent.

Le parrainage collectif est un soutien scolaire à un groupe d'enfants en détresse.

En terme de résultat, le parrainage collectif est le mieux adapté pour répondre au besoin d'un grand nombre d'enfants qui n'ont pas la chance d'être proposé en parrainage pour maintes raisons.

Le parrainage collectif évite toute discrimination et offre à chacun des enfants, le même soutien scolaire.

Pour certains en plus grande détresse, un soutien plus important est apporté. Un don régulier, mensuel, soutiendra un groupe d'enfants identifiés, en subvenant à leurs besoins de base et surtout leur scolarisation.

ce sera sous forme de bourses Une fois par an, à votre demande, nous vous enverrons la photo du groupe d'enfants et des nouvelles.

C'est vous qui choisissez le montant mensuel. Chaque don même le plus petit mensuel est important.



PROJET d'étude -



Fin d'étude secondaire (après la Terminale et diplôme) - Formation professionnelle - cours de rattrapage ou divers...

Vous souhaitez soutenir un étudiant à poursuivre ses études : Adhésion annuelle obligatoire

Contribution mensuelle + frais d'inscription : 30€ /mois + frais d'inscription ou 40€/mois + frais d'inscription ou 50€/mois + frais d'inscription

Le don exceptionnel pour un projet d'étude contrairement à un don parrainage, 4 euros est déduit pour les frais divers. La correspondance entre l'étudiant et ses parrains se fait par l'intermédiaire de cette adresse email : Contactepevietnam1@yahoo.com (équipe de traducteurs Vietnamien bénévoles) Je souhaite financer le projet d'étude d'un étudiant) :

Explication : Le parrain s'engage à payer la totalité de l'inscription de son filleul étudiant et tous les mois les frais de scolarité. Il s'engage à respecter les clauses qui ont été établies par l'association Espoir pour un Enfant.

Site : www.espoir-enfant.org (Rubrique formule parrainage)

Courriel : espoirpourunenfant@gmail.com

Pérenniser les projets des années antérieures

De nombreux projets sont réalisés chaque année mais le plus difficile est de les pérenniser.

Constat : La préoccupation de la pérennité vient du fait que la permanence des actions d'Espoir pour un enfant est souvent compromise lorsque les ressources affectées aux projets s'arrêtent.

Pourquoi pérenniser ? Pour inscrire les résultats d'un certain nombre de projets dans la durée. Pour que les résultats ne s'arrêtent pas avec l'arrêt du projet sur l'année en cours, mais trouver chaque année en fonction de l'évolution du projet sur long terme un financement, oui c'est trouver en permanence des fonds qui y sont injectés

Soutiens : Derrière chaque situation dramatique, il a une lueur d'espoir

Avec le soutien de tous et plus de visibilité, nous pourrons réunir davantage de parrains, marraines et donateurs pour continuer d'agir.

Faire un don ponctuel, régulier, donner les moyens de surmonter les épreuves auxquelles toutes ces familles sont confrontées. Pour mener à bien nos missions nous comptons sur la générosité de nos donateurs.

Appel aux mécènes : le code général des impôts (article 238 bis) précise que notre ONG reconnue d'intérêt général à but non lucratif est éligible au mécénat d'entreprises

Quels sont les différentes formes de dons ?

- L'entreprise peut faire des dons sur trois formes :
- Don numéraire : C'est un don d'argent par l'entreprise pour un projet (reçu cerfa et documents sur la réalisation du projet)
- Don en nature : c'est un don en marchandises (reçu cerfa)
- Don de compétence : C'est la mise à disposition de salariés de l'entreprise auprès de notre ONG

Etre bénévole c'est la possibilité de rejoindre notre ONG, s'engager pour une bonne cause, avoir des idées, du temps libre

- Échanger avec des personnes qui partagent les mêmes engagements,
- Mutualiser les bonnes idées,
- organiser des événements,
- faire connaître l'association
- soutenir notre cause dans vos habitudes au quotidien

Pour mettre en place des événements en tout genre

- Promouvoir l'Association,
- Trouver de nouveaux parrains,
- Collecter des fonds pour les projets.

Les membres bénéficiaires qui bénéficient des projets remercient tous les membres : Les Dirigeants, les organisateurs, les mécènes, les bénévoles, les membres bienfaiteurs, membres honneurs, [membres du comité de pilotage](#).

3. Communication

Site www.espoir-enfant.org, journal, documents, email, téléphone

4. Catégories de membres :

Membres actifs (enfants des membres qui vivent au foyer sont membres), membres adhérents couple (enfants des membres qui vivent au foyer sont membres), membres bienfaiteurs, membres du comité de pilotage, membres d'honneur, membres bénéficiaires.

5. Budget

a. Collecte de fonds :

Dons divers mensuels ou occasionnels, les montants offerts des organisateurs de manifestations considérés comme des dons, manifestations organisées par le siège et les antennes Espoir pour un enfant, divers projets réalisés au profit des actions, mécénat, sponsoring en produits, en compétence, en soutien matériel ou financier.



